



Dakar, le 21 AVR 2021

LE DIRECTEUR

**Déclaration du Sénégal sur le requin taupe bleu (Mako)
20 avril 2021**

Le Sénégal a été l'un des premiers pays à soutenir la prise de mesures de conservation pour le requin taupe (mako) alignées sur les avis scientifiques de l'ICCAT consistant à limiter les captures et à interdire la rétention de cette espèce menacée.

En 2019, Le Sénégal a co-présenté une proposition de recommandation avec le Canada soutenue par onze CPCs co-sponsors et ensuite par Taiwan et le Royaume Uni en 2020. Le Sénégal a travaillé sans relâche au cours des négociations pour faire avancer cette proposition.

Cette proposition illustre l'engagement du Sénégal au niveau africain et international pour la conservation et la gestion durable des requins et du requin taupe bleu en particulier, au bénéfice des générations actuelles et futures.

Chef de délégation du Sénégal à l'ICCAT

